

Commission des finances et du budget du mardi 6 janvier 2015.

Question de M. André Frédéric au vice-premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé des Grandes Villes et de la Régie des Bâtiments, sur "l'avancée des travaux du palais de justice de Verviers"

André Frédéric (PS): Monsieur le président, monsieur le ministre, sous la précédente législature, j'ai déjà eu l'occasion de revenir souvent sur ce dossier du palais de justice de Verviers. Peut-être ne le connaissez-vous pas vu sa situation géographique quasiment à la frontière allemande. Personnellement, en m'y rendant l'année dernière, j'ai eu l'occasion de constater de visu son état de délabrement avancé.

Comme tout le monde, je sais que ce n'est pas l'unique palais de justice dans cette situation, mais celui de Verviers m'intéresse plus particulièrement. Cet état des choses rend sa fréquentation très inconfortable pour les justiciables, mais il devient surréaliste et dangereux pour le personnel d'y travailler.

Les ministres se sont succédé, tels les rois mages. À l'époque, Melchior Wathelet s'était rendu sur place avec M. Verherstraeten et annonçait qu'on allait prendre les choses en main. Effectivement, j'ai pu le constater dans les semaines suivantes: les portes avaient été repeintes et elles sont très belles. Cette restauration n'enlevait néanmoins rien à la dangerosité du lieu vu les fissures entre les étages.

J'aurais donc souhaité faire le point.

Depuis cette visite, des décisions ont été prises pour entreposer dans le bâtiment situé rue Crapaurue les archives entassées dans le grenier du palais de justice: elles menaçaient de dégringoler d'un étage.

Certaines audiences ont lieu dans ce bâtiment, ce qui pose quelques problèmes organisationnels.

Un autre bâtiment commercial sis rue Xhavée a été loué pour entreposer les archives antérieurement emmagasinées au sous-sol du palais de justice, couvertes de champignons et de moisissures.

Le 22 avril 2014, le palais de justice a inauguré son nouveau bloc cellulaire sécurisé; voilà au moins qui constitue une avancée. Les cellules des détenus ainsi que la chambre du conseil s'y trouvent. Normalement, le bloc devrait pouvoir accueillir jusqu'à 18 détenus; pour l'instant, il ne comporte que 5 blocs au lieu de 9.

Selon certaines informations parues dans la presse – donc soyons prudents –, il existerait peu de chance que les travaux de rénovation du palais de justice débutent en 2016, comme initialement prévu. En effet, le chantier est colossal et les problèmes d'infrastructure ne cessent de s'accumuler.

Par ailleurs, il semblerait que le projet d'achat d'espaces dans le nouveau bâtiment construit par la société T.Palm, situé juste en face de l'aile est du palais de justice ne soit pas particulièrement bien avancé non plus.

Monsieur le ministre, un certain nombre de questions se posent dès lors dans le chef du procureur du Roi à Verviers, de l'ensemble des fonctionnaires qui y travaillent et des responsables politiques. Pouvez-vous nous donner des informations précises concernant le planning des travaux? Le bâtiment loué rue Xhavée sera-t-il suffisant pour accueillir les archives? Celles-ci ont-elles été fortement abîmées par l'humidité présente dans les caves du palais de justice? Le dispositif des blocs cellulaires sera-t-il complété prochainement? Le projet d'achat ou de location dans le nouveau bâtiment T.Palm est-il toujours d'actualité?

Jan Jambon, ministre: Monsieur le président, monsieur Frédéric, le planning initial des travaux a été quelque peu bouleversé suite, notamment, à la situation budgétaire et politique. Un délai normal de négociation a également été nécessaire pour mener à bien l'acquisition du bâtiment construit par la société T.Palm. À ce jour, l'acquisition du bâtiment a été validée et se concrétisera dans les prochaines semaines.

Concernant le bâtiment rue Xhavée, les archives (vivantes et mortes) étaient initialement stockées en sous-sol, dans les couloirs et dans les combles de l'ancien bâtiment ainsi qu'au quatrième étage des extensions. Cette situation a mené à différents problèmes de stabilité. Pour y remédier et pour permettre la réalisation des travaux nécessaires, il a été décidé d'évacuer une grande partie des archives vers différents endroits: le parking en sous-sol de l'extension, une partie des locaux des bâtiments Crapaurue et les locaux loués de la rue Xhavée. Concernant cette dernière zone, des travaux de sécurisation seront réalisés à partir de ce mois de janvier. Une fois ces travaux terminés, toutes les archives devant être évacuées pourront être stockées dans ces locaux. Aucune extension de surface pour stockage d'archives n'est donc prévue.

En ce qui concerne l'humidité dans les caves du palais de justice, certaines archives qui y sont stockées en ont effectivement souffert à cause d'infiltrations. Le traitement réservé à celles-ci faisant partie des prérogatives du SPF Justice, nous ne pouvons nous prononcer sur le sujet. Néanmoins, il apparaît qu'une partie non négligeable de ces documents aurait pu être évacuée vers les archives de l'État ou détruite.

Si, initialement, le nombre de cellules était insuffisant, ce n'est plus le cas actuellement. En effet, ces cellules sont achetées auprès de la police fédérale. Cette dernière n'était pas en mesure de fournir toutes les cellules nécessaires rapidement et afin de débloquer la situation, nous avons accepté d'être livrés en deux phases. Les dernières cellules ont été livrées récemment. Le problème est donc résolu.

Enfin, quant au bâtiment T.Palm, le projet d'acquisition du nouveau bâtiment construit par T.Palm est toujours d'actualité et se concrétisera dans les prochaines semaines.

André Frédéric (PS): Monsieur le ministre, je vous remercie pour vos réponses. L'élément nouveau est la solution d'achat d'un bâtiment neuf, ce qui est indispensable.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour attirer votre attention sur la réalité problématique des services publics relatifs à la justice dans l'arrondissement de Verviers qui se trouve coincé entre celui de Liège et la Communauté germanophone.

Je sais que vous n'êtes pas ministre de la Justice mais depuis la réforme des cantons judiciaires, on applique une forme de décentralisation importante. Tout comme le monde politique verviétois, je crains qu'on désinvestisse fortement dans les bâtiments. C'est le cas du palais de justice sur lequel je m'obstine quelque peu; cela sera le cas de la prison de Verviers qui a été fermée il y a plus d'un an maintenant car il suffisait de pousser sur les murs de l'intérieur pour en sortir, ce qui n'est pas le but d'une prison, vous en conviendrez. Tout le personnel a été délocalisé. Les détenus ont été transférés un peu partout en respectant les obligations linguistiques – ce n'est pas à vous que je dois les expliquer – puisqu'il y a aussi 60 000 germanophones dans l'arrondissement de Verviers que je respecte profondément.

Notre obsession, qui risque de vous fatiguer et qui a fatigué les ministres précédents, est de faire en sorte que l'on maintienne des outils publics judiciaires dans l'arrondissement de Verviers, au risque d'en faire un désert.